

Critères de sélection

- Excellence du projet de recherche au regard des objectifs de la Chaire (pertinence, clarté, méthodologie appropriée) – 40 %
- Qualité de la démarche éthique et de la mobilisation des connaissances auprès des communautés inuit (certificat d'éthique, approbation des communautés participantes, présentation des résultats à la communauté, implication autochtone au sein du projet, etc.) – 20 %
- Aptitude du candidat à mener à terme son projet – 20 %
- Excellence du dossier académique – 10 %
- Qualité du dossier de candidature – 10 %

Cumul de bourses

Le cumul de bourses est permis à condition qu'aucune autre bourse ne soit issue du Fonds Apogée Canada (incluant celles de la Chaire et de Sentinelle Nord) et si les règles de l'organisme subventionnaire le permettent.

Rémunération

Le boursier peut accepter un travail ne représentant pas plus de 225 heures par session (équivalent à une période de 4 mois, ou 15 semaines, à raison de 15 heures par semaine), sauf sous approbation de son directeur, à la condition que son équipe de direction de recherche ne s'y oppose pas et que ces activités n'entravent pas la bonne marche de son programme de recherche.

Constitution du dossier

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- Le formulaire rempli et signé ;
- Les relevés de notes (officiels ou certifiés par la direction du programme) correspondant à tous les trimestres complétés ;
- Signature du formulaire par le directeur de thèse;
- Le curriculum vitae, incluant le parcours universitaire et les expériences professionnelles.

La demande peut être rédigée en anglais ou en français.

Versements

L'étudiant retenu recevra le versement de sa bourse en janvier 2021.

Dépôt de la demande

Le dossier complet doit être transmis par courriel à la Chaire (relations.inuit@chaire.ulaval.ca) au plus tard le vendredi **4 décembre 2020**. Chaque candidat doit s'assurer de recevoir un accusé de réception pour confirmer que son dossier a bien été reçu.

Annnonce des résultats

Le comité de sélection examinera chaque dossier de candidature. Les candidats recevront une réponse à leur demande environ deux à trois semaines après la date de fin du concours.

Rapport final

L'étudiant financé devra présenter un court bilan des avancements de son projet de recherche (1 page) au plus tard le 15 août de l'année suivante.

Description et formulaire disponibles (français et anglais) en ligne : <https://www.relations-inuit.chaire.ulaval.ca/les-bourses-de-la-chaire-de-recherche-sur-les-relations-avec-les-societes-inuit>.